



sommaire

Éditorial de votre Maire Jacques François.....	p 2
Le département.....	p 3
Présentation du budget 2017.....	p 4/5
Brèves d'actualités... ..	p 6
Les évolutions du Bois de Pleuven.....	p 7
La CCA.....	p 8/9
La sécurité aux abords des écoles.....	p 10
L'anniversaire de notre centenaire, Pierre Loussouarn.....	p 11
La vie des associations.....	p 12/13
Les structures Enfance et Jeunesse de demain.....	p 14
Conseil Municipal des Jeunes.....	p 15
Photos des élus.....	p 16





ÉDITORIAL Pennad-STUR

Jacques François, notre Maire.



Nous sommes régulièrement sollicités pour faire respecter la vitesse autorisée et trouver une solution qui convienne à chacun en tenant compte de la réglementation, de la sécurité, du bruit et du budget.

C'est une équation pas facile à résoudre, d'autant plus que les solutions ne sont jamais efficaces à cent pour cent. La sécurité routière est l'affaire de chacun d'entre nous et pas seulement des élus.

Cet été des travaux seront réalisés à l'école publique :

L'entrée le long de la départementale sera occultée dans le cadre du plan Vigipirate, le wifi sera installé et les postes informatiques remplacés par des portables.

Bonne lecture

Jacques François - Maire

Goulennet e vez ingal diganeomp lakaat an dud da deuler evezh ouzh an tizh aotreet ha kavout un diskoulm a vo diouzh pep hini en ur zerc'hel kont eus ar reolennoù, ar surentez, an trouz hag ar budjed.

N'eo ket aes kavout un diskoulm d'an dra-se, seul vui ma ne vez ket efedus kant dre gant an diskoulmoù-se gwech ebet .Afer pep hini ac'hanomp eo ar surentez war an hentoù ha n'eo ket hini an dilennidi hepken.

E-pad an hañv e vo graet labourioù er skol publik :

Stanket e vo an antre a-hed an hent-departamant abalamour d'ar steuñ Vigipirate, staliet e vo ar Wifi ha lakaet e vo urzhiataerioù hezoug e-lec'h ar postoù urzhiataerezh.

Div sal a vo savet e porzh ar skol kentañ derez. Kement-se a lakay ar vugale a zarempred ar MOT (mareoù obererezh troskol, an diwallerezh hag ar greizenn-dudi, en o aez, evel m'eo dleet.

Hetiñ a ran vakañsoù plijus-tre d'an holl.

Lennadenn vat deoc'h

Jacques François - Maer



Le savez-vous ?

Adresse de la Mairie :
2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi

Tél. : 02 98 94 72 11
Fax : 02 98 94 76 92
Mail : contact@saint-yvi.bzh
Site : www.saint-yvi.bzh

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
mercredi : 8h30 - 12h00
samedi matin sauf juillet-août : 9h00 - 11h30

Directeur de la publication : Jacques François - **Comité de rédaction :** Jacques François, Robert Le Mao, Paul Guéguéniat, Alain Pelizza, Guy Pagnard, Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Audrey Gavairon

Traduction de l'édito : Gwenn-Ael ar C'helleg de l'Office public de la langue bretonne

Crédit photos : Christophe Le Bras, Guy Pagnard, Julien Peroz, Valérie Rémondin, Henri Uchard, Diverses associations de Saint-Yvi

Conception, réalisation et Impression : Imprim'29 - ZA de Keramporiel, 4 rue Henri Fabre - 29900 Concarneau

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

Ce schéma définit pour 6 ans un programme d'actions avec pour objectif le renforcement de l'offre et des modalités d'accès aux services dans les zones en déficit.

Les intercommunalités, dont CCA ont été consultées et leurs observations intégrées au schéma.

Afin de décliner de manière opérationnelle ce schéma, le Département négociera avec chaque intercommunalité dans le cadre des contrats de territoire sur les actions locales d'amélioration des services au public.



SECOURS EXCEPTIONNELS AUX FOYERS en PRÉCARITÉ

En 2016, 36 803 aides ont été accordées pour un montant de 7,35 millions d'euros.

Actuellement, 8 fonds d'aides financières individuelles à caractère social sont gérés au niveau départemental.

À compter du 1^{er} janvier 2018, un fonds unique sera mis en place.

Il comprendra 3 dispositifs :

- ▶ L'aide d'urgence
- ▶ L'aide ponctuelle
- ▶ L'aide à l'accompagnement

Au-delà de 3 demandes d'aides d'urgence et/ou ponctuelles, l'aide à l'accompagnement sera mobilisée.

5^{ème} SCHÉMA DÉPARTEMENTAL enfance FAMILLE Jeunesse 2017-2022

Les objectifs stratégiques et opérationnels ont été votés en janvier 2017.

Le conseil départemental, dans sa séance de juin, a voté plus de 60 actions au service des enfants et de leurs familles.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Dans le Finistère, plus de 150 000 bénévoles sont engagés dans environ 12 000 associations.

Le secteur associatif est également générateur d'emplois (8 % de la population active).

2017 est l'année de l'engagement associatif et du bénévolat dans le Finistère.

Une charte d'engagements réciproques entre le conseil départemental et le mouvement associatif de Bretagne permettra une meilleure reconnaissance du rôle fondamental de la vie associative et une intensification des coopérations au service de l'intérêt général.



Vos conseillers départementaux,
Nicole Ziegler et Jacques François
peuvent être contactés au :
02 98 76 60 32 ou par mail à :
contact@finistereetsolidaires.fr



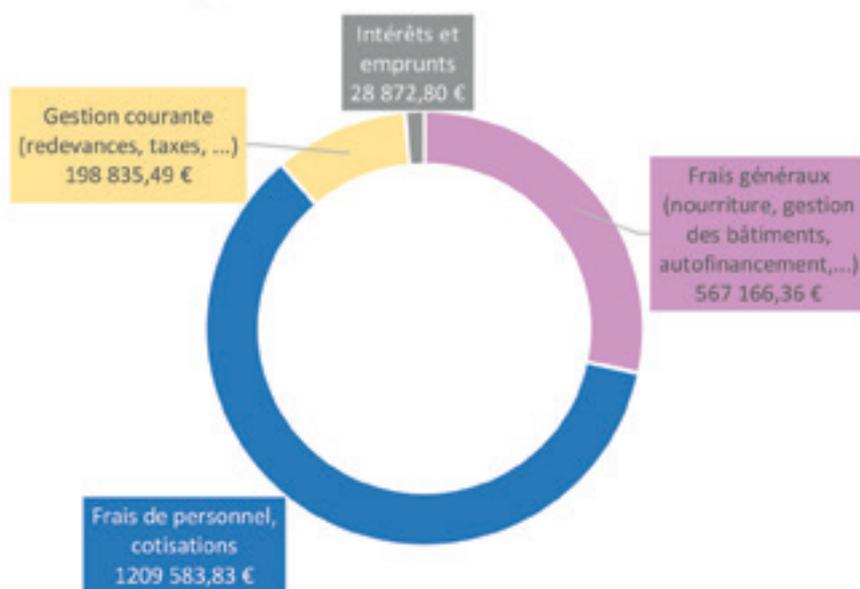
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017



Le budget de la commune se décompose en deux entités :

Le BUDGET DE FONCTIONNEMENT

permet d'assurer les frais inhérents aux services de la collectivité dont bénéficient les administrés de la commune.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

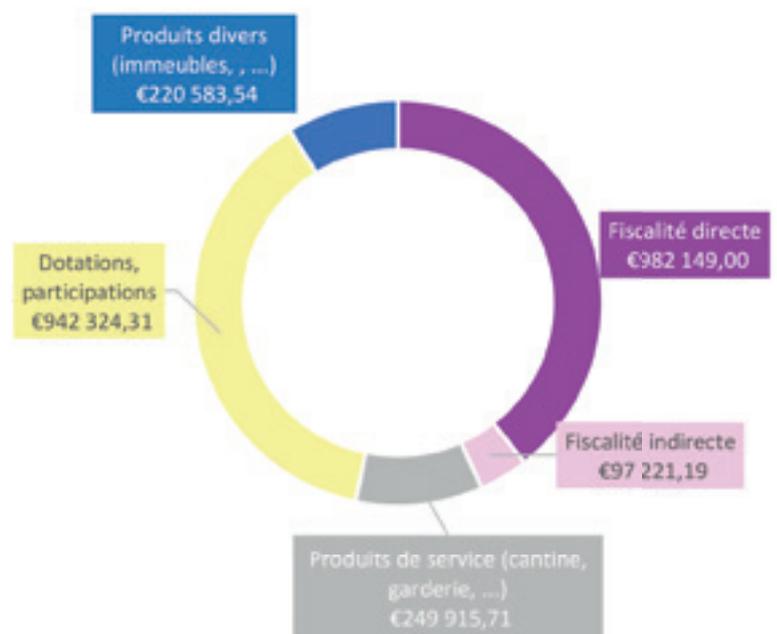
Les dépenses restent globalement maîtrisées, voire optimisées pour certains postes du fait de la renégociation des contrats de fourniture.

Les charges de personnel restent importantes malgré la réorganisation des TAP. Les transferts de compétences vers CCA auront toutefois, à court terme, un impact significatif sur ce chapitre.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

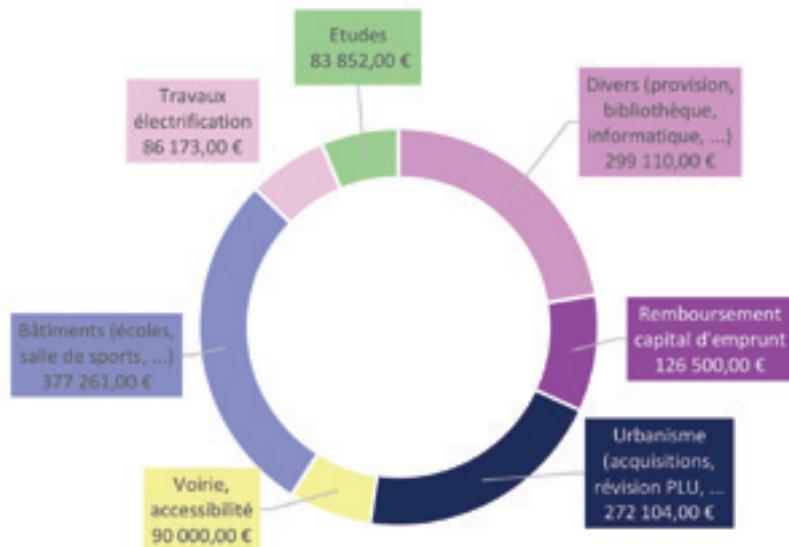
Les dotations d'Etat restent globalement en baisse, mais la rigueur budgétaire de la commune permet de maintenir un autofinancement acceptable.

Les marges de manoeuvre en matière d'investissement restent étroites, la priorisation des projets sera essentielle pour réaliser un programme diversifié mais raisonné.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

a pour objectif d'améliorer et d'entretenir les équipements de la Commune, de développer les structures nécessaires aux administrés.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

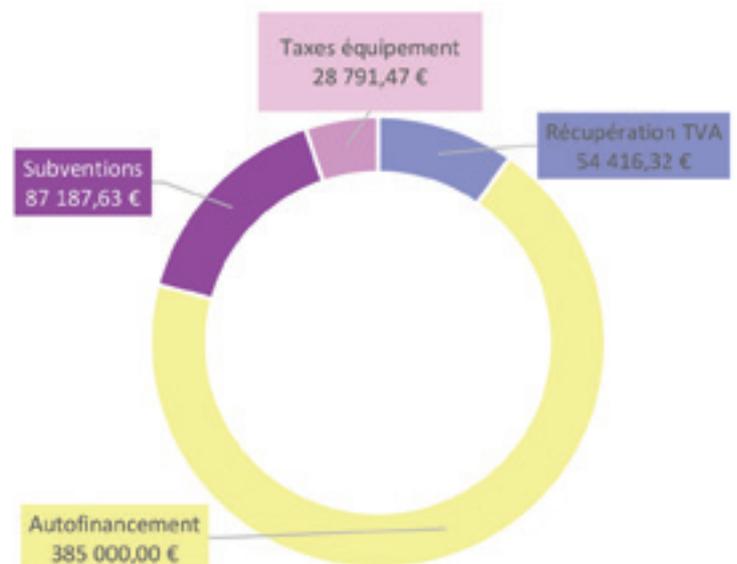
La collectivité poursuit ses opérations d'entretien et de maintenance. A noter des travaux importants pour les écoles avec la construction des salles périscolaires et le changement des huisseries à l'école maternelle.

De nouveaux projets sont à l'étude pour la fin de mandat, la Commune constitue donc progressivement une provision pour les financer et limiter ainsi le recours à l'emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Bien que l'Etat soit enclin à modérer l'effort fiscal demandé aux communes, **la part d'autofinancement de la collectivité reste majoritaire** dans la réalisation des projets d'investissement.

La Commune espère, associée à son effort d'épargne annuelle, une stabilisation des dotations pour poursuivre le développement de ses services et infrastructures au profit des administrés.





BRÈVES D'ACTUALITÉS...



L'application est maintenant en ligne depuis le 23/05/2017 et disponible sur Appstore.



Le PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

arrêté par le Conseil municipal le 24 janvier 2017, a reçu les nombreux avis des Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, Chambre d'agriculture,...) jusque début juillet. Une synthèse des remarques sera réalisée durant l'été. Au début de cet automne, l'ensemble des documents sera soumis à une enquête publique, durant laquelle tous les demandeurs pourront faire valoir leurs demandes auprès du Commissaire enquêteur. A l'issue des dernières modifications proposées par le Commissaire "mais qui ne pourront changer l'économie générale du projet d'urbanisme", la version définitive du P.L.U devrait être approuvée par le Préfet d'ici la fin d'année.

eau / assainissement : de La RÉGIE MUNICIPALE à UNE RÉGIE COMMUNAUTAIRE en 2018

Le transfert de compétence, étudié entre les 9 communes de l'Agglomération depuis 2012, est devenu obligatoire au 1^{er} Janvier 2020 au plus tard, du fait de la loi NOTRe de 2015. Une majorité qualifiée de 8 collectivités a adopté l'anticipation de cette prise de compétence au 1^{er} Janvier 2018. Saint-Yvi rejoint donc un **service communautaire en régie**, avec les communes de Concarneau, Rosporden, Melgven, Tourc'h et Elliant.

La mutualisation des budgets et des 42 agents permettra de :

- Créer un véritable bureau d'études et de maîtrise d'œuvre pour préparer et suivre les 56 M€ de travaux prévus de 2018 à 2027 sur le territoire de CCA ;
- **Financer les 2.6 M€ de travaux pour la commune de Saint-Yvi**, avec une hausse plus modérée que prévu des tarifs (1.1% au lieu de 1.6% par an, calculé en 2015).

Les éléments du projet de service et le détail des évolutions ont été présentés lors de la réunion publique du 22 Juin et sont consultables dans la rubrique "Eau/Assainissement" de la commune.



Les évolutions DU BOIS DE PLEUVEN

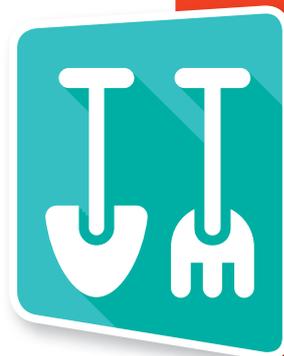
TROP D'ARBRES, TROP HAUTS, TROP DE FEUILLES, TROP DE VERDURE...



En tenant compte du nombre croissant de demandes de résidents concernant l'abattage et l'élagage des arbres et un meilleur entretien des parties communes, des décisions ont été prises et des actions menées :

- un chemin piétonnier reliant chaque alvéole a été tracé. Il sera entretenu 3 à 4 fois par an.
- la vente de délaissés attenants à leur terrain a été proposée aux résidents. La date limite des demandes a été fixée au 1^{er} juillet 2017.
- le nettoyage des délaissés non vendus sera effectué 1 fois l'an.
- Une campagne d'abattage et d'élagage des arbres aura lieu tous les ans après demande écrite adressée à la mairie avant le 1^{er} novembre. L'avis de l'entreprise forestière sera dans ce cas sollicité afin de valider ou non la demande, l'éêtage des arbres n'étant pas préconisé.

Plus de 25 000 € seront ainsi consacrés chaque année à l'entretien paysagé de la résidence du bois de Pleuven.





cca



POINT INFO HABITAT

Vous avez un projet ou une question sur le logement ? Contactez le Point Info Habitat !
 Pour être accompagné dans votre projet de construction, de rénovation, de travaux, savoir comment le financer, par où commencer vos travaux, connaître la réglementation...
 Contact : 02 98 66 32 40 - habitat@cca.bzh
 Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

ÉCOPOLE

Le saviez-vous ? La ouate de cellulose est un très bon isolant thermique écologique issu du recyclage du papier journal. Elle est produite localement dans une usine à Morlaix.
 Découvrez à l'Écopôle des échantillons de matériaux écologiques pour des constructions performantes, respectueuses de l'environnement et de votre santé.
 Contact : 02 98 66 32 40 - ecopole@cca.bzh
 Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.



CORALIE PLAGES



coralie plages

De 10 juillet au 1^{er} septembre 2017

NOUVEAU Tous les jours du lundi au vendredi

A la plage pour 1€

Mais où va-t-on ?

www.coralie-cca.fr | 02 98 60 55 55

CCA Agglomération CONCARNEAU CORNOUAILLE

ALLER

Depuis Kernevel & Rospenden

Kernevel bourg	13.50
Rosporden Croix des Fleurs	13.51
Rosporden Bourdel	13.52
Rosporden Kerantou	13.53
Rosporden Renanquip	13.55
Rosporden ZA Dioulon	13.56

Depuis Saint-Vi

Saint-Vi	13.40
Centre de convalescence	13.41
St-Vi Les Myrtilles	13.42
St-Vi Bois de Pleuven	13.42
St-Vi Loch Ar Roar	13.43
St-Vi Ménez Tropic	13.49
St-Vi Centre	13.45
St-Vi Cimetière	13.46
Elliant Gouelou	13.47

Rosporden Gare SNCF 14:00

Depuis Touich & Elliant

Touich Bourg	13.35
Elliant Grand Place	13.45
Elliant Piscine	13.47

Rosporden Gare SNCF 18:40

RETOUR

Vers Rospenden & Kernevel

Rosporden Bout du Pont	18.43
Rosporden Renanquip	18.43
Rosporden Kerantou	18.44
Rosporden Bourdel	18.45
Rosporden Zoulines	18.46
Rosporden ZA Dioulon	18.46
Elliant Gouelou	18.46
St-Vi Cimetière	18.46
St-Vi Centre	18.47
St-Vi Ménez Tropic	18.48
St-Vi Loch Ar Roar	18.48
St-Vi Bois de Pleuven	18.50
St-Vi Les Myrtilles	18.50
St-Vi Centre de convalescence	18.50

Vers Elliant & Touich

Elliant Piscine	18.50
Elliant Grand Place	18.52
Touich Bourg	19.02

Vers Rospenden & Kernevel

Rosporden Place de Verdun	14.01
Rosporden Résistance	14.04
Malgven Cadol	14.07
Malgven Bourg	14.12
Malgven Croissant Bouillet	14.17
Trégunc Centre	14.24
Trégunc Roudouic	14.26
Trégunc Huelou	14.26
Trégunc Toul Kar Furic	14.27
Trégunc Kraoz Hent Tinaouet	14.28
Trégunc Trégonal	14.29
Trégunc Kardaldec	14.30

Plages !

Trégunc Trévignon	14.31
Trégunc Pointe de Trévignon	14.32
Trégunc Plage de Don	14.35
Trégunc Kersidan	14.36
Névez Raguenez	14.39

Plages !

Névez Raguenez	17.58
Trégunc Kersidan	18.01
Trégunc Plage de Don	18.02
Trégunc pointe de Trévignon	18.05
Trégunc Trévignon	18.06

Plages !

Trégunc Kardaldec	18.07
Trégunc Trégonal	18.08
Trégunc Kraoz Hent Tinaouet	18.09
Trégunc Toul Kar Furic	18.10
Trégunc Huelou	18.10
Trégunc Roudouic	18.11
Trégunc Centre	18.13
Trégunc Route de Malgven	18.15
Malgven Croissant Bouillet	18.20
Malgven Bourg	18.25
Malgven Cadol	18.30
Rosporden Résistance	18.33
Rosporden Place de Verdun	18.36

Plages !

Possibilité de prendre son vélo à bord du car. Réservation conseillée au 02 98 60 55 55

Inclus dans la carte d'abonné !

PROPOSITIONS DE VISITES...



BRETAGNE

MUSÉE DE LA PÊCHE
CONCARNEAU

PÊCHE AUX CURIOSITES...

EXPOSITION
HERVÉ ROBILLARD - PHOTOGRAPHIES

4 MAR 2017 > 7 JAN 2018

TOUT commence en FINISTÈRE

musée de France | www.musee-peche.fr

CCAgglomération
CONCARNEAU CORNOUAILLE

MUSÉE DE PONT~AVEN



BRETAGNE

LA MODERNITÉ EN BRETAGNE / 2

De Jean-Julien LEMORDANT | 1920
à Mathurin MÉHEUT | 1940

Du 1^{er} juil. 2017 au 7 jan. 2018

CCAgglomération
CONCARNEAU CORNOUAILLE

La Piscine

TOUT L'ÉTÉ, PROFITEZ D'UN ESPACE AQUATIQUE RÉCENT ET LUMINEUX...

- BASSIN SPORTIF DE 6 LIGNES D'EAU**
- BASSIN D'APPRENTISSAGE ET DE LOISIRS**
 - Rivière à contre-courant
 - Banquettes hydromassantes
 - Buses de massage et cols de cygne
- PATAUGEOIRE**
- ACTIVITÉS TONIQUES ET FUN**
 - Toboggan avec arrivée aquafrein
 - Parcours / structure gonflable
 - Aquagym et bike

A PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU BORD DE MER
Des aires de jeux et de pique-nique le long du sentier côtier, près du bois du Porzou à Concarneau.

l'atlantide
CENTRE AQUATIQUE DU PORZOU
- CONCARNEAU -

Ouvert 7/7 > horaires et tarifs sur www.cca.bzh

Infos pratiques et tarifs en scannant ce QR code



La sécurité aux abords des écoles

UN SOUCI PERMANENT POUR TOUS : PROTÉGER NOS ENFANTS EN SÉCURISANT LES ABORDS DE NOS ÉCOLES.



Concernant la sécurité, nous devons tous prendre conscience de la fragilité des espaces publics en général et tout particulièrement de nos écoles.

Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels. La présence d'enfants (difficilement repérables, comportement imprévisible...) demande des précautions particulières. Les va-et-vient des parents assortis à un stationnement difficile et sauvage de leur véhicule, entraînent des besoins en sécurité de plus en plus importants.

En outre, les attentats de 2015 et ceux plus récents nous demandent une vigilance accrue dans notre comportement citoyen. Et nous ne réglerons pas la sécurité de nos établissements scolaires en quelques mois, c'est tout d'abord l'affaire de tous. Pour ce faire, il nous faut :

1°- Renforcer significativement les mesures de protection des espaces scolaires :

Mesures passives en cours avec l'élévation de la clôture qui longe la route départementale, des interdictions de stationnement des véhicules, renforcer et sécuriser les accès, occulter la vue de l'extérieur par l'installation de rideaux dans les classes ou par la pose de bâches légères sur les clôtures, l'élagage des branches surplombant la cour de récréation...

2°- Parvenir à une culture partagée de la sécurité :

La sécurité aux abords de nos écoles est conditionnée d'une part, par les risques majeurs que constituent les tempêtes, les inondations, les incendies, les accidents technologiques... et d'autre part, par les risques d'attentat-intrusion devenus plus prédominants depuis la mise en œuvre du plan VIGIPIRATE.

Ainsi les personnes concernées par les établissements scolaires doivent :

- **Eviter les bouchons de ralentissement**, voire le blocage de la circulation routière sur **les rues adjacentes aux écoles**,
- **Eviter les attroupements aux points d'entrée et de sortie des écoles**,
- **Respecter la signalisation routière en place et bannir l'excès de stationnements sauvages** sur les emplacements réservés aux personnes handicapées ou aux services de secours, sur les passages piétons, les trottoirs, ainsi que sur les cheminements piétons.



PIERRE LOUSSOUARN

TÉMOIGNAGE ÉMOUVANT DU DERNIER CENTENAIRE DE SAINT-YVI,

samedi 4 février 2017

Papa, nous te souhaitons un très heureux anniversaire pour tes 100 ans.

Pierre est né le 4 février 1917 au bourg de Saint-Yvi. Il a aujourd'hui 100 ans. Sa mère tenait un café et son père était charron-charpentier dans l'actuelle rue Jean Jaurès, en face de la tabatière Il est le 5^{ème} enfant d'une fratrie qui comprenait 4 filles et 3 garçons. Comme lui, ses **2 sœurs aînées ont vécu jusqu'à 100 ans.**

A l'âge de 13 ans, il quitte l'école communale pour aider son père jusqu'à ses 20 ans et apprendre sur le tas son futur métier de menuisier-charpentier.

Sa jeunesse est fortement marquée par la seconde guerre mondiale puisque de 1937 à 1945, de 20 à 28 ans, il connaîtra successivement le service militaire au 6^{ème} Génie à Angers pendant 2 ans, puis immédiatement après, la mobilisation en septembre 1939, direction les Ardennes à construire des fortifications jusqu'à sa capture par les allemands en mai 1940 dans les Vosges. Ensuite, **il passera 5 ans en Allemagne**, dans la Sarre, puis à partir de fin 1944 en Bohême comme prisonnier de guerre, affecté dans les gares. **Le 10 mai 1945, il sera libéré** par des soldats russes et regagnera, enfin, sa région natale. Il ne s'exprime que rarement sur cette période douloureuse et parfois périlleuse (participation à des opérations de déminage, bombardement des gares où il travaille).

Le 9 octobre 1946, Pierre épouse Simone BOSSARD, couturière à Saint-Yvi. Il construit dans sa commune à l'adresse actuelle. De cette heureuse union de plus de soixante ans, naitront **2 enfants, Joëlle et Jacques**, ici présents. **Cela fera bientôt 10 ans que Simone nous a quittés**, le 15 février 2007. Nous ne l'oublions pas.

Jusqu'au 31 décembre 1980, Pierre exerce son métier de menuisier-charpentier à Rosporden, puis à Saint-Yvi avec son frère Jean et à nouveau à Rosporden.

Depuis 36 ans, Pierre profite paisiblement d'une retraite bien méritée, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants (François Pierre ici présent et Anna). **Jusqu'en septembre 2015, soit jusqu'à 98 ans et demi, sa bonne condition physique lui a permis de s'adonner à ses passe-temps favoris : le bricolage et le jardinage.** Maintenant, il doit se ménager car ses déplacements sont plus difficiles et se méfier notamment des rigueurs hivernales.

Encore, très bon anniversaire, Papa.





La vie des associations



Association Don du Sang



Les ânes animés



Breizscalade



Cours de gym - Amicale Laïque



Course la Saint-Yvienne - Edition 2017



Musique Pour Tous



Zumbagym enfants

La vie des associations



Plateau U9 ASSY-Hermine-Elliant-US Concarneau



Réalisations de l'association des travaux manuels



Podium de la course du Pardon



Roz Hand'DU 29

Tournoi de foot du 1^{er} mai, de l'ASSY

Les boulistes de Saint-Yvi



STRUCTURES enfance et jeunesse

Saint-Yvi s'est dotée, depuis bien des années, de structures Enfance et Jeunesse, qu'elle a rapidement intégrées dans son giron communal.



Ces décisions résultaient déjà d'une volonté politique de participer à l'éducation et à l'épanouissement des jeunes administrés, en leur offrant un lieu d'accueil adapté et encadré par un personnel qualifié.

Les élus des différentes mandatures ont toujours défendu une politique Enfance et Jeunesse active, visant à enrichir le territoire rural de structures aptes à répondre tant aux attentes des parents qu'aux besoins exprimés par les enfants.

A ce jour, les jeunes saint-yviens disposent d'une offre de service diversifiée, qui peut les accompagner tout au long de leur évolution jusqu'à l'âge adulte.

Le centre de loisirs les accueille dès l'âge de 3 ans jusqu'à 11 ans, puis vient le relais de l'Espace Jeunes, jusqu'à la majorité de nos jeunes citoyens.

Longtemps considérées comme deux entités très distinctes, ces structures tendent aujourd'hui à se rapprocher par des activités communes, sur certaines périodes de l'année.

Les responsables cherchent à créer un lien entre les deux accueils collectifs de mineurs (ACM) afin que les enfants, d'âges très différents, puissent se retrouver sur les mêmes activités et ainsi envisager une intégration dans une autre structure, sans appréhension.

Ce principe de partage a aussi pour objectif de pouvoir accompagner les enfants tout au long de leur construction personnelle vers l'âge adulte, en complément de l'éducation apportée par les parents.

Conscients de l'importance de cette mission d'encadrement, les élus des différentes mandatures ont toujours porté une attention particulière à la qualification des animateurs.



On a trop souvent accordé une réputation d'amuseurs à ces professionnels, ne conservant que l'aspect « jeu » des activités menées. Un « anim », c'est jeune, cool et rigolo. Mais derrière cette façade, de sont des adultes qui assument également de grandes responsabilités en matière d'encadrement, d'éducation et de sécurité.

A ce titre, bien peu de personnes ont connaissance de la stricte et complexe réglementation qui régit les ACM et à laquelle ils doivent s'adapter en permanence.

Les responsables des structures saint-yviennes, entourés de leurs équipes respectives, ont donc à cœur de poursuivre leur mission dans l'intérêt des enfants et de travailler ensemble pour leur garantir un accueil de qualité pérenne sur le territoire communal.

Gageons que la future construction du pôle socio-culturel favorisera ce travail d'échanges et de partage, également en lien avec la Communauté d'Agglomération, au coeur de locaux communs et riches d'activités éducatives et culturelles.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le CMJ a, une nouvelle fois, profité d'une année riche en activités. Outre les débats collectifs au sujet du rôle et du fonctionnement de la Commune, à partir du livret « A la découverte de ta Commune », chaque Commission a su mener les actions fixées en début de mandat.

Commission Environnement

Les activités étaient centrées sur la propreté urbaine et le recyclage.

L'opération principale de la Commission s'est articulée autour de la préparation et de la réalisation du nettoyage du bourg.

Clips, tracts, réseaux sociaux, autant de moyens utilisés par nos jeunes administrés pour communiquer sur cet événement, qui a rassemblé enfants et adultes... et permis de collecter 1.5 m³ de déchets !!!

Les jeunes de la Commission ont finalisé leur action avec la visite du centre de tri de Fouesnant, durant laquelle ils ont pu se familiariser avec les différents processus de tri et de recyclage.

La Commission s'est offert une petite parenthèse dans son programme bien chargé pour rédiger une notice de fabrication d'un piège à frelons et profiter du passage de l'E-bus pour s'initier au fonctionnement de l'imprimante 3D.

Commission Loisirs

Les jeunes ont sollicité l'intervention du Maire pour bénéficier d'une visite du Conseil Départemental.

Préalablement, J. François est intervenu en séance afin de présenter l'organisation et les missions du Département, ce qui a facilité le déroulement de la visite le 29 Mars dernier.

Les membres de la Commission se sont également intéressés aux différents moyens d'intégrer de nouvelles structures (visite de l'Espace jeunes, réflexion sur un accueil spécifique 9-12 ans), en mesure de les accueillir sur les temps périscolaires et extrascolaires et adaptés à leur tranche d'âge.

Un travail sur les futurs projets est déjà engagé avec le souhait d'implanter un skate parc sur le plateau ou encore l'organisation d'événements festifs au cours de l'année.

Après la trêve estivale, le CMJ reprend du service dès le mois de Septembre.

Julien Peroz interviendra dans les classes de CMI-CM2 pour présenter le CMJ, MAIS...

Toutes celles et ceux qui sont intéressés pour intégrer ou continuer l'aventure sont invités à se faire connaître dès maintenant auprès de Julien !



Commission Sécurité

Les jeunes de cette Commission se sont attachés cette année au respect des règles de sécurité routière et plus spécifiquement au stationnement des véhicules aux abords des écoles.

Tracts et panneaux ont été réalisés afin de sensibiliser les parents sur ce problème récurrent et les appeler à faire preuve de civisme à ce sujet.

Cette problématique a donné lieu à différents échanges avec R. Le Mao, adjoint à la sécurité publique, afin de trouver ensemble des solutions adéquates.

Les panneaux fabriqués et illustrés par les membres de la Commission Sécurité seront installés durant l'été et officiellement inaugurés à la rentrée prochaine.



Jacques François et les membres du Conseil Municipal

avaient convié, le 25 mars dernier, toutes celles et ceux qui avaient précédemment œuvré pour la démocratie locale et l'intérêt général de la collectivité.

Après un hommage rendu sur la tombe de Louis Huitric et devant le monument aux morts, les élus

se sont retrouvés le temps d'une photo puis dans la grande salle de la Maison des Associations.

Ils ont pu écouter l'allocution du Maire et découvrir l'exposition photos retraçant les différentes mandatures depuis 1947.



Nathalie Saulnier, agente à la Mairie depuis de nombreuses années et appréciée de toutes et tous, s'est éteinte le 7 juin. Nous adressons toutes nos condoléances à ses parents, son mari, Mickaël ainsi qu'à ses deux filles Clara et Chloé.

